

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 mars 2026

Point de Contact accueille des membres d'exception : Myriam Quémener, Sarah Jane Mellor et SafeBear rejoignent l'association

Point de Contact annonce l'arrivée de trois nouveaux membres, venant renforcer son engagement dans la lutte contre les cyberviolences et la protection des droits fondamentaux en ligne.

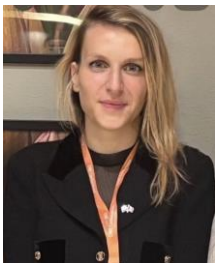
Depuis le 4 mars 2026, Myriam Quémener et Sarah Jane Mellor intègrent l'association en qualité de membres d'honneur, aux côtés de la société SafeBear, devenue membre Tech. Ces adhésions traduisent la volonté de l'association de s'entourer de profils reconnus et complémentaires, issus des sphères technologique, institutionnelle et juridique.

En consolidant ces partenariats, Point de Contact poursuit sa dynamique de structuration et de coopération avec des acteurs engagés, afin de renforcer l'efficacité de ses actions et d'apporter des réponses toujours plus adaptées aux enjeux du numérique.



Myriam Quémener - Magistrat spécialisée sur les enjeux numériques, Myriam Quémener a débuté au ministère de la Justice sur les questions liées aux mineurs et à Internet dès les années 2000, dans le prolongement de son expérience de juge des enfants. Elle a depuis constamment porté ces enjeux à travers ses fonctions, notamment dans la formation à l'École nationale de la magistrature, au Barreau et dans divers cercles dédiés au numérique.

« Ayant commencé au ministère de la Justice sur des travaux juridiques relatifs aux mineurs et à Internet, je n'ai cessé de porter ces sujets depuis. Apporter aujourd'hui ma contribution à Point de Contact s'inscrit dans la continuité de cet engagement. Je remercie ma cyberamie Anne Souvira de m'avoir entraînée vers vous. »



Sarah Jane Mellor - Professionnelle reconnue en cybersécurité, Sarah Jane Mellor a dirigé de 2013 à 2017 la communication stratégique d'INHOPE, réseau couvrant 55 pays. Elle a contribué à la diffusion des travaux de Point de Contact en adaptant en anglais le Livre blanc « Pédocriminalité et propagande terroriste en ligne » (2020). Depuis 2018, elle dirige une activité de conseil en relations publiques spécialisée en cybersécurité et est membre du Cybersecurity Advisors Network (CyAN) ainsi que du board de la French Tech Amsterdam.

« Tiers de confiance d'une exigence rare, signaleur agréé, Point de Contact réunit expertise juridique, agilité technologique et une équipe ultra-formée d'analystes au cœur de la lutte contre les formes les plus aggravées de cybercriminalité et les atteintes aux personnes. C'est précisément pourquoi je suis honorée de les rejoindre ».



Fondée en 2022, **SafeBear** est une entreprise française qui a développé une solution technique de lutte contre les cyberviolences grâce à sa propre intelligence artificielle qui permet de détecter et analyser les contenus toxiques sur les plateformes interactives d'échange (réseaux sociaux, sites de rencontre, jeux en ligne, messageries professionnelles collaboratives) en tenant compte d'une contextualisation sémantique optimisée. L'application SafeBear enregistre automatiquement tous les éléments de preuve dans un coffre-fort numérique et grâce à la cryptographie en garantit l'authenticité permettant ainsi de constituer un dossier de plainte.



*« Compte tenu de notre activité, il était indispensable pour SafeBear de se rapprocher d'une structure associative sérieuse et compétente dans l'accompagnement des victimes de cyberviolences », déclare **Christian Guillon, Président de SafeBear**. « Après plusieurs mois d'échanges et d'analyses, notre choix s'est porté sur Point de Contact, signaleur de confiance, avec qui nous partageons des valeurs et une détermination à lutter contre ces fléaux qui gangrènent notre société. »*

À l'occasion de ces nouvelles adhésions, **Anne Souvira, présidente de Point de Contact**, déclare : *« L'arrivée de ces trois membres marque une étape importante pour l'association. Elle témoigne de la confiance accordée à notre action et de la pertinence de la coopération que nous construisons avec des acteurs engagés, issus d'horizons complémentaires. Dans un contexte où les cyberviolences évoluent rapidement et prennent des formes de plus en plus complexes, nous avons la conviction que le travail collectif, fondé sur l'expertise, l'expérience de terrain et le partage d'engagements communs, est indispensable pour améliorer les réponses apportées aux enjeux du numérique. »*



À propos de Point de Contact

Point de Contact est une association française engagée dans la lutte contre les cyberviolences et la protection des droits des internautes. Elle permet aux victimes et aux témoins de signaler des contenus ou des comportements malveillants en ligne, et collabore étroitement avec les autorités et les services numériques à des fins de retrait et de judiciarisation. L'association mène également des actions de formation, de sensibilisation et de plaidoyer à l'attention des jeunes, des professionnels, des entreprises et des pouvoirs publics. Reconnue en tant que signaleur de confiance par l'Arcom, elle occupe une place clé au sein de l'écosystème numérique.

Contact presse : presse@pointdecontact.net

